



Page-s

- 2. Billet du Syndic
- 3. Concours : énigme - nouveau site
- 4-5. Inauguration de la déchèterie
- 6-7. Concours : étiquettes de vin
- 8. Nouveaux locaux communaux
- 9. Personnel
- 10. Promotions scolaires
- 11. Feu bactérien - Haies et arbres

Page-s

- 12. Lonay - hier et aujourd'hui
- 13. Traversée du lac
- 14. Pas de retraite pour ma santé
- 15. Cantonale des Jeunesses
- 16.-17. Fête du village
- 18. Championnats d'aviron - Ludothèque
- 19. Paroisse
- 20. Le Bomelet
- 21. Gymnastique
- 22.-23. Centenaire - nonagénaires
- 24. Infos en bref

2 Le billet du Syndic



Philippe Guillemain

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

C'est avec un enthousiasme certain que nous allons aborder l'automne et toutes ses beautés. En effet, si l'hiver avait bien « mordu » sur le printemps, nous avons pu vivre un été plein de soleil et de chaleur, qui se prolonge merveilleusement bien en ces jours de septembre.

Pendant tout ce temps, les affaires communales ont poursuivi leur développement, avec l'inauguration de la déchèterie "En Chaumet", la fin des travaux d'extension et de rénovation du cimetière, ainsi que l'importante réfection de la route d'Echandens dont nous vivons actuellement la fin des travaux. Pendant les grosses chaleurs estivales, les locaux de l'administration communale ont subi une transformation et rénovation bienvenues, afin de pouvoir travailler dans de meilleures conditions et accueillir plus confortablement toutes personnes ayant besoin des services de notre administration.

La Municipalité a le plaisir de souhaiter la bienvenue au sein de l'administration communale, à Madame Magali Chioyenda, en charge du bureau technique, en remplacement de Madame Fabienne Aeby, qui a quitté le service au 31 août 2013.

Nous souhaitons également la bienvenue à Mademoiselle Ophélie Vogt, notre nouvelle apprentie de commerce qui a débuté ses activités à la mi-août.

2013 est une année de Fête au village et j'espère que vous tous, avez pu apprécier et vivre de bons moments durant ces jours de liesse à la mi-juin. Les enfants des écoles ont largement participé au succès de cette Fête et ils sont chaleureusement remerciés, ainsi que leurs enseignantes qui ont su leurs transmettre tout ce bonheur.

Comme il est de tradition, la fête du 1^{er} août a remporté un franc succès au Parc des sports, tant il est vrai que cette année, le beau temps était de la partie.

Le développement de notre Commune se poursuit et si plusieurs nouvelles constructions peinent à démarrer, pour cause de procédures diverses, c'est tout prochainement que nous allons voir se concrétiser quelques projets ayant obtenu le feu vert.

Quant à la suite des travaux importants dans la Commune, c'est actuellement le grand projet de mise en conformité des canalisations et de réfection des routes et autres luminaires des quartiers Abbesses -Montaux qui se met en place, des travaux qui vont se faire sur plusieurs années.

Pour le District, un projet rassembleur est en plein développement, je veux parler du projet de Centre aquatique au Parc des sports de Morges. Nous sommes actuellement en phase préliminaire de décision pour donner le support nécessaire à cette éventuelle réalisation qui serait un grand plus pour nous tous. La Commune de Lonay étant limitrophe avec Morges, les avantages en sont certains.

Malheureusement, nous vivons dans un environnement qui par moment, peut rencontrer quelques problèmes de sécurité, avec des actes de vandalisme malheureux et déplacés. A cet effet, la Municipalité fait appel depuis le mois d'août, aux services d'une société de sécurité pour la surveillance des différents points stratégiques dans le village.

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens, il fait bon vivre à Lonay et c'est avec plaisir que nous vous retrouverons bientôt, déjà aux portes de l'hiver. Toute la Municipalité se joint à moi pour vous souhaiter un automne merveilleux.

Votre Syndic
Philippe Guillemain

3 Découvrez votre village - le nouveau site communal

Concours

Solution du concours du no. 11 - avril 2013

3 personnes ont reconnu la lumière du banc situé sous le cimetière.



Les réponses exactes ont été données par : Joël Wolfisberg, Béatrice Reymond et Yolande Luinetti.

Ces personnes ont été récompensées et nous les félicitons très sincèrement de leur perspicacité.

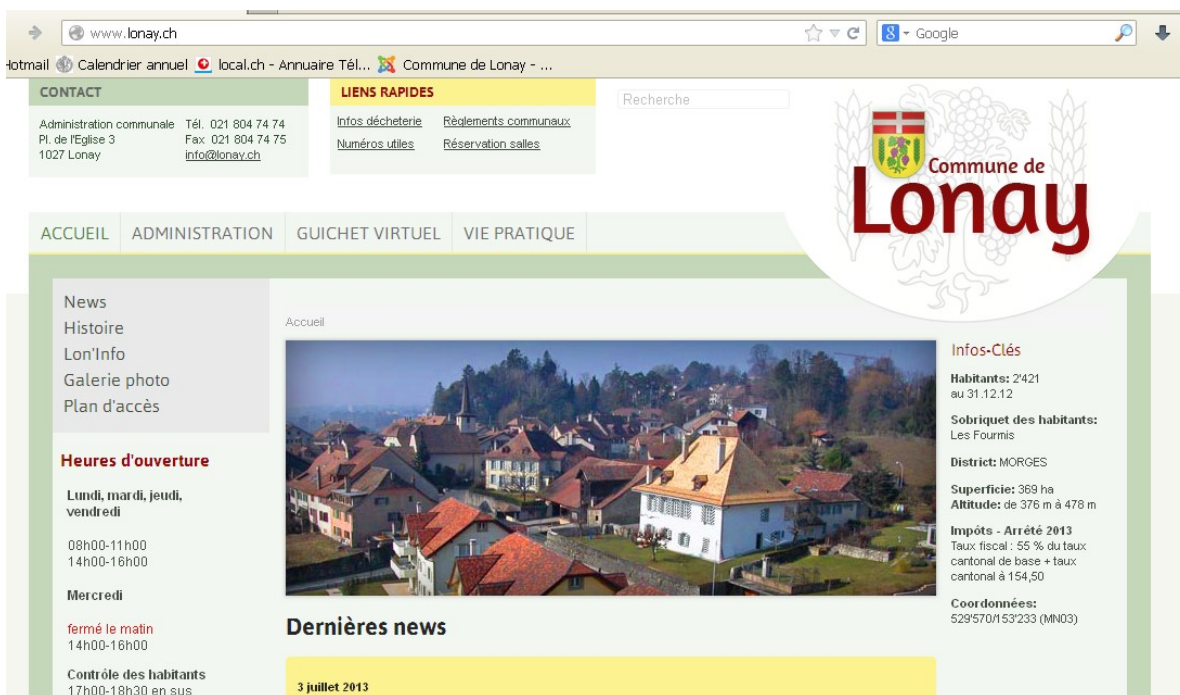
Nouvelle énigme

Nous proposons une nouvelle photographie. Les réponses doivent parvenir à l'administration communale au no. de tél. 021 804 74 72 avant le 18 octobre 2013.



Le site de la commune a fait peau neuve!

Le site Web de la commune s'est doté d'un nouveau design. Diverses améliorations ont été introduites afin de permettre aux internautes de trouver plus aisément l'information ou la prestation recherchée. Ces améliorations n'ont pas touché les contenus informatifs des rubriques : elles se sont concentrées sur la navigation et sur la mise en page.



www.lonay.ch

Administration communale Tél. 021 804 74 74
Pl. de l'Église 3 Fax 021 804 74 75
1027 Lonay info@lonay.ch

LIENS RAPIDES

Infos déchèterie Règlements communaux
Numéros utiles Réservation salles

Recherche

Commune de Lonay

ACCUEIL ADMINISTRATION GUICHET VIRTUEL VIE PRATIQUE

News
Histoire
Lon'Info
Galerie photo
Plan d'accès

Heures d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
08h00-11h00
14h00-16h00

Mercredi
fermé le matin
14h00-16h00

Contrôle des habitants
17h00-18h30 en sus

Accueil

Dernières news
3 juillet 2013

Infos-Clés

Habitants: 2421
au 31.12.12

Sobriquet des habitants:
Les Fourmis

District: MORGES

Superficie: 369 ha
Altitude: de 376 m à 478 m

Impôts - Arrêté 2013
Taux fiscal: 55 % du taux
cantonal de base + taux
cantonal à 154,50

Coordonnées:
529°57'01"53"233 (MN03)

4 Inauguration de la nouvelle déchèterie

Un grand jour pour Lonay, la nouvelle déchèterie officiellement inaugurée!

L'aventure a commencé dans la précédente législature avec la proposition de M. Frédéric Gabriel, municipal. Une étude et un projet furent donc créés afin de moderniser le traitement des déchets communaux et offrir aux citoyens un équipement qu'ils sont en droit d'attendre.

Après l'acceptation du conseil communal, les travaux ont débutés en septembre 2012 et l'ouverture de la déchèterie « En Chaumet » a été fêtée dignement le samedi 1er juin 2013.

Malgré un temps de « mi-automne », les lonaysans ont répondu en nombre à l'invitation de la Municipalité.



Mme Irène Agassiz, vice-présidente, Monsieur Frédéric Gabriel, municipal et « chef poubelles », ainsi que M. Remy Pella pour la direction technique, ont débuté la manifestation en prononçant les allocutions inaugurales.

La traditionnelle coupure du ruban par les officiels, réalisée sous les yeux avisés des invités, a précédé la découverte de la façade avec lettres entrelacées et le symbole de représentation de la déchèterie, la « fourmi » à gilet jaune fluorescent.



La deuxième partie de la manifestation a fait place à la partie récréative, un apéritif dînatoire assuré avec brio par une brigade dynamique.

La belle palette des salades et accompagnements était disposée avec soin et les grillades ont réjouis les papilles de nombreux convives.

La bonne ambiance régnante, le succès de la manifestation était au rendez-vous.



5 Inauguration de la nouvelle déchèterie



La « carte magnétique » distribuée efficacement par la boursière communale.



Une pêche assez particulière.



Vétrorecycling.ch - les spécialistes du recyclage du verre.



Décontraction à l'heure de l'apéro



... et convivialité à l'heure du repas.



Une bonne humeur assurée !



5 tirages au sort du concours.



Voici un gagnant enthousiaste !



Un bel ensemble de la « Jeunesse » ...

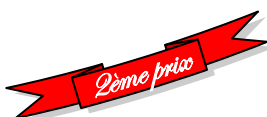


... et un bel ensemble de la voirie.

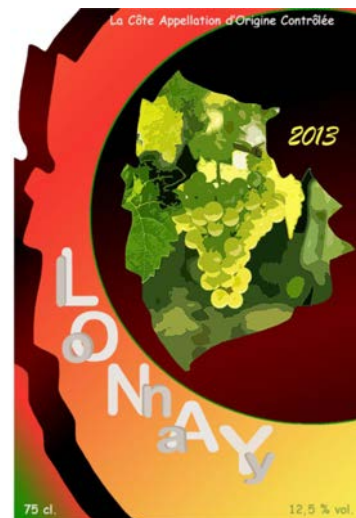
6 Le concours de l'étiquette de vin de commune - les résultats



Vincent Ducret



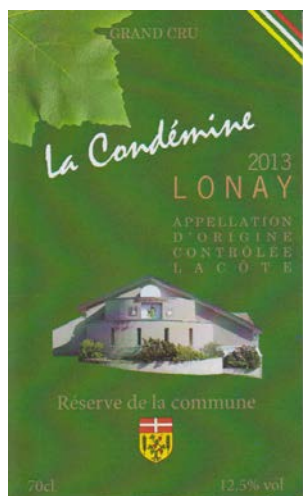
Nicole Goetschi Danesi



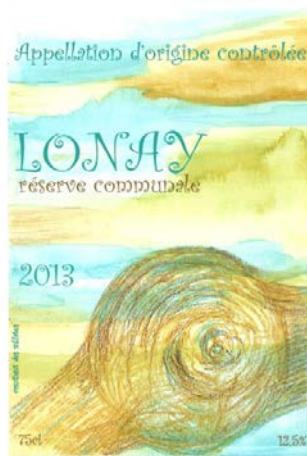
Chantal Senerchia



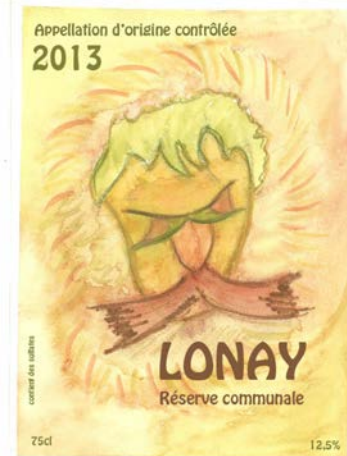
Margaux Dubuisson



Michel Conus



Carole Gindroz Venezia



Laurent Venezia



Ruth Brocqueville Diaw

La Municipalité a reçu 21 participations au concours du vin de commune dont sept conformes aux exigences prévues.

Les membres du Jury ont découvert les dessins et les images avec beaucoup d'intérêt et ont sélectionné trois gagnants.

Au terme du concours, les prix des trois heureux gagnants ont été distribués lors de la fête du village.

C'est l'illustration de l'étiquette qui a reçu le 1er prix qui ornera les bouteilles du vin de commune.

La Municipalité remercie tous les participants pour leurs présentations tout en les félicitant pour leur imagination et leur talent.

7 Etiquettes hors concours



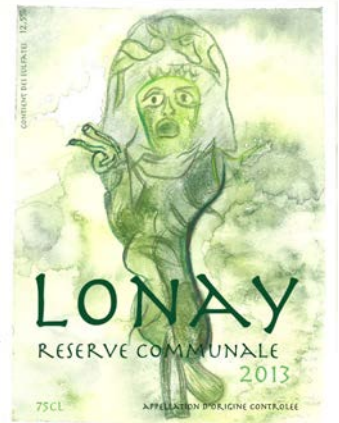
Isabelle Willa



Ariane Gavillet



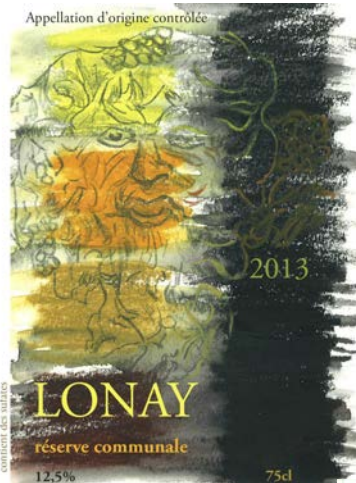
Lise Campiche



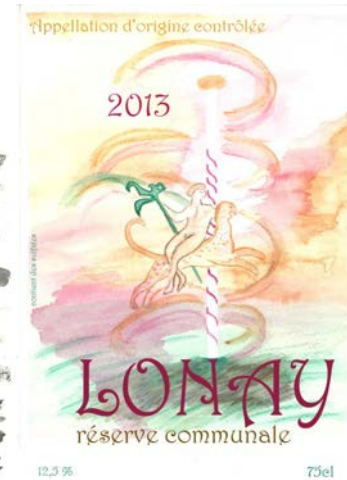
Blaise Willa



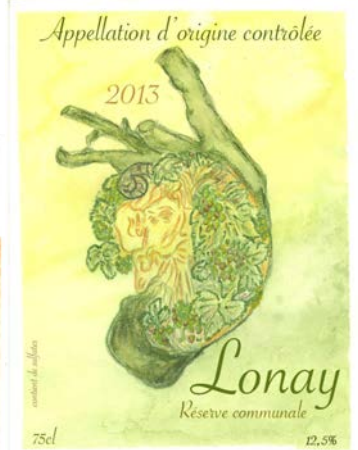
Ariane Cuénoud



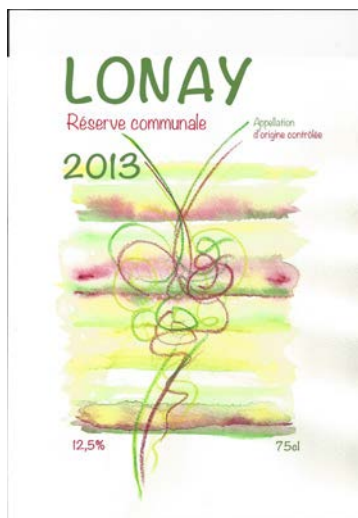
Philippe Gavillet



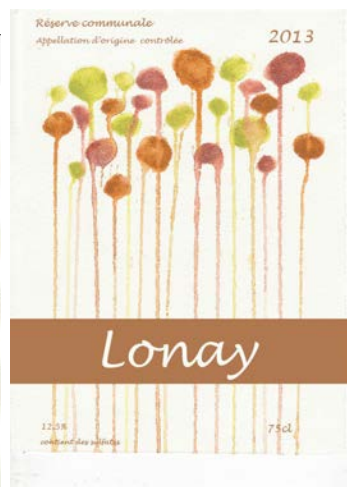
Nathalie Moret



Françoise Blardonne



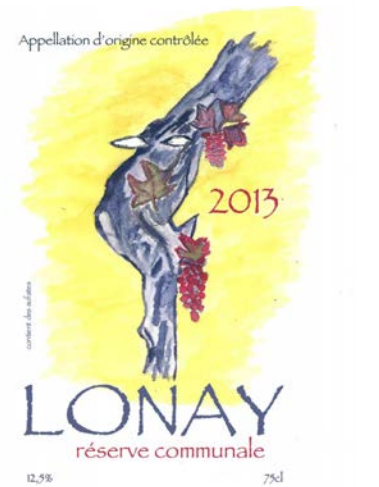
Karin Monney Rapin



Bernard Cuénoud



Silvia Adé Roniger



Elisabeth Piquet Kutruff



Anne De Vargas

8 Les nouveaux locaux communaux



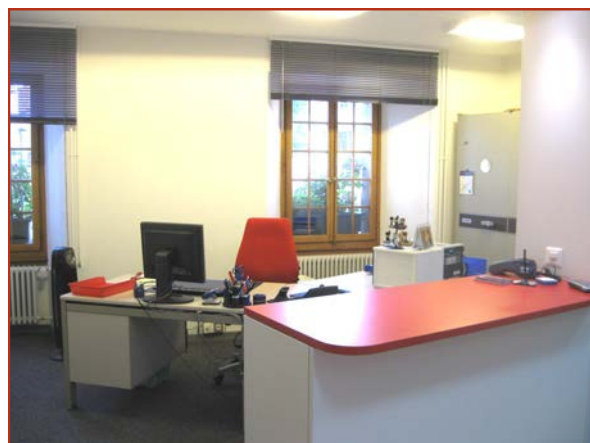
Les bureaux de l'administration communale ont subi quelques travaux de rénovation afin de recevoir la population dans de meilleures conditions d'accueil et de confidentialité.

Depuis le 5 août 2013, les services seront répartis comme suit :

Rez-de-chaussée : Bureau du Contrôle des habitants et bureau des étrangers desservi par la préposée Mme Chantal Senerchia
Bureau technique desservi par Mme Magali Chiovenda

1er étage : Bureau du greffe desservi par le secrétaire municipal, M. Régis Joly
Bureau de la bourse communale desservi par la boursière, Mme Viviane Borboën

La Municipalité espère que les habitants apprécient « le lifting »
des locaux mieux adaptés à l'accueil.



9 Le personnel communal

Nouveaux membres du personnel communal



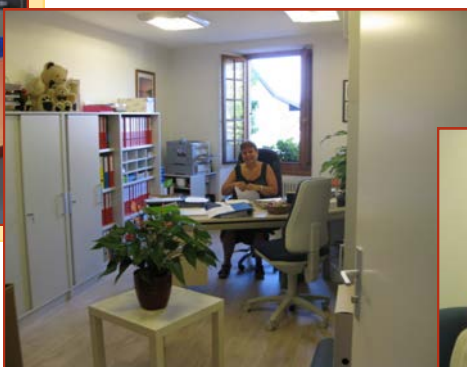
La Municipalité vous annonce l'arrivée à l'administration communale d'une nouvelle apprentie employée de commerce, Mademoiselle Ophélie Vogt. Elle lui souhaite la bienvenue et une bonne réussite dans le cursus de sa formation.



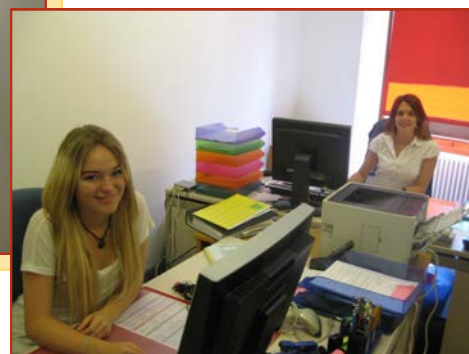
La bienvenue a été également souhaitée à Madame Magali Chiovenda, engagée depuis le 1er septembre 2013 en tant que collaboratrice responsable du bureau technique de la commune. Elle sera chargée du suivi des dossiers de construction soumis à l'appréciation de la Municipalité, de demande d'abattage et de procédés de réclame. Elle assurera également la permanence à l'accueil en cas de vacances de ses collègues.



Réception



Bourse communale



Bureau technique



Liste des élèves ayant obtenu leur certificat de fin d'études en juillet 2013

Classe 9VSB1 de M. Bettens

Carrard Tom, Da Rocha Lopes Joana, Danesi Clémence, De Francesco Clara, Tavel Elodie

Classe 9VSB2 de Mme Sordet

Borboën Magaly, Clappier Maximilien, Mohler Camille, Montavon Mathias

Classe 9VSB3 de M. Rosa

Berthet Elie, Forbes-Jaeger Christopher, Muong Soraya, Paquier Maureen, Reymond Antoine, Rossier Agathe, Say Naomi

Classe 9VSG1 de M. Fivat

Castro Perez Maeva, Fontana Thibault, Gigon Morgane, Lopes Diana, Pangaud Roxane

Classe 9VSG2 de M. Campana

Champion Jonathan, Conus Louane, Glauser Matthieu, Gomes Clarissa, Kohler Sophia, Pittet Vincent, Thonney Lorena, Vogt Ophélye

Classe 9VSO1 de Mme Dufour

Détraz Lionel, Dos Santos Silvia, Gervasi Adrien, Kempf Elliot, Shabanaj Merlinda

Classe 9VSO2 de M. Gargioni

Pasche Marla, Santos Guerreiro Joana

Traditionnellement, le début du mois de juillet rime avec la fin d'une année scolaire.

Pour certains, c'est également la fin de la scolarité obligatoire. La remise des certificats de fin d'étude pour les élèves de L'Etablissement primaire et secondaire de Préverenges, Lonay, Denges et Echandens, s'est déroulée le vendredi 5 juillet 2013 à la salle polyvalente du collège de Préverenges.

Nous félicitons tous les heureux promus et leur souhaitons plein succès dans la voie qu'ils ont choisie pour leur avenir.



11 Le feu bactérien - Emondage des haies et élagage des arbres

Le feu bactérien est une maladie dangereuse des plantes, soumise à la déclaration obligatoire. Elle est causée par une bactérie et peut provoquer des dégâts économiques importants dans les cultures fruitières, les pépinières et les vergers haute-tige. Les arbustes sauvages et d'ornement contaminés jouent un rôle essentiel dans la propagation de la maladie.



Plantes hôtes : Les arbres fruitiers à pépins, certaines plantes ornementales et forestières sont sensibles au feu bactérien. Les cotoneasters sont souvent les premières plantes hôtes du feu bactérien.

Symptômes : Les symptômes typiques du feu bactérien sont, par exemple, une feuille noircie depuis la base en suivant la nervure centrale, la présence de liquide jaunâtre collant sur une jeune pousse nécrosée ou une branche brune en forme de crosse sur laquelle les feuilles ne sont pas tombées.

Contrôles : Des contrôles préventifs par sondage sont effectués dans les communes du Canton de Vaud. Il y a un contrôleur par commune, formé par la SCA, qui se charge de la vérification de l'état sanitaire de toutes les plantes hôtes du feu bactérien dans un secteur donné.

Rappel : La suppression volontaire reste plus que jamais d'actualité car elle participe à l'éradication de ce potentiel infectieux. L'autocontrôle des cotoneasters, des arbres fruitiers à pépins (pommiers, poiriers, cognassiers) et des aubépines reste indispensable pour éviter des catastrophes, y compris hors des zones de production fruitière. Les mesures prophylactiques accomplies ces dernières années et la rapidité d'arrachage des plantes atteintes sont des éléments qui ont permis de réduire de manière importante cette propagation.

Vigilance ! En cas d'attaque avérée par le feu bactérien :

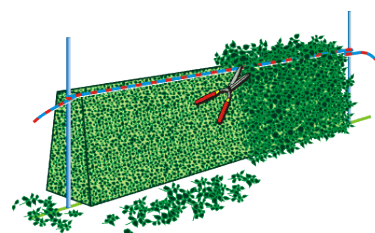
Ne touchez pas inutilement la plante atteinte! L'arrachage doit être effectué dans les meilleurs délais par des spécialistes ou selon les instructions données par ces derniers (désinfection des outils, chaussures, vêtements et personnes). Si vous soupçonnez une attaque de cette maladie veuillez aviser notre service de voirie au no. de tél. : **079 813 80 95**.

Emondages des haies et élagage des arbres

La Municipalité rappelle qu'en bordure des routes et chemins publics les haies doivent être émondées et les arbres élagués selon ce qui suit :

1. Emondage des haies :

- a) à la limite de propriété !
- b) à une hauteur maximale de 60 centimètres lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 mètres dans les autres cas.



2. Elagage des arbres :

- a) au bord des chaussées : à 5 mètres de hauteur et à 1 mètre à l'extérieur.
- b) au bord des trottoirs : à 2,50 mètres de hauteur et à la limite de propriété.

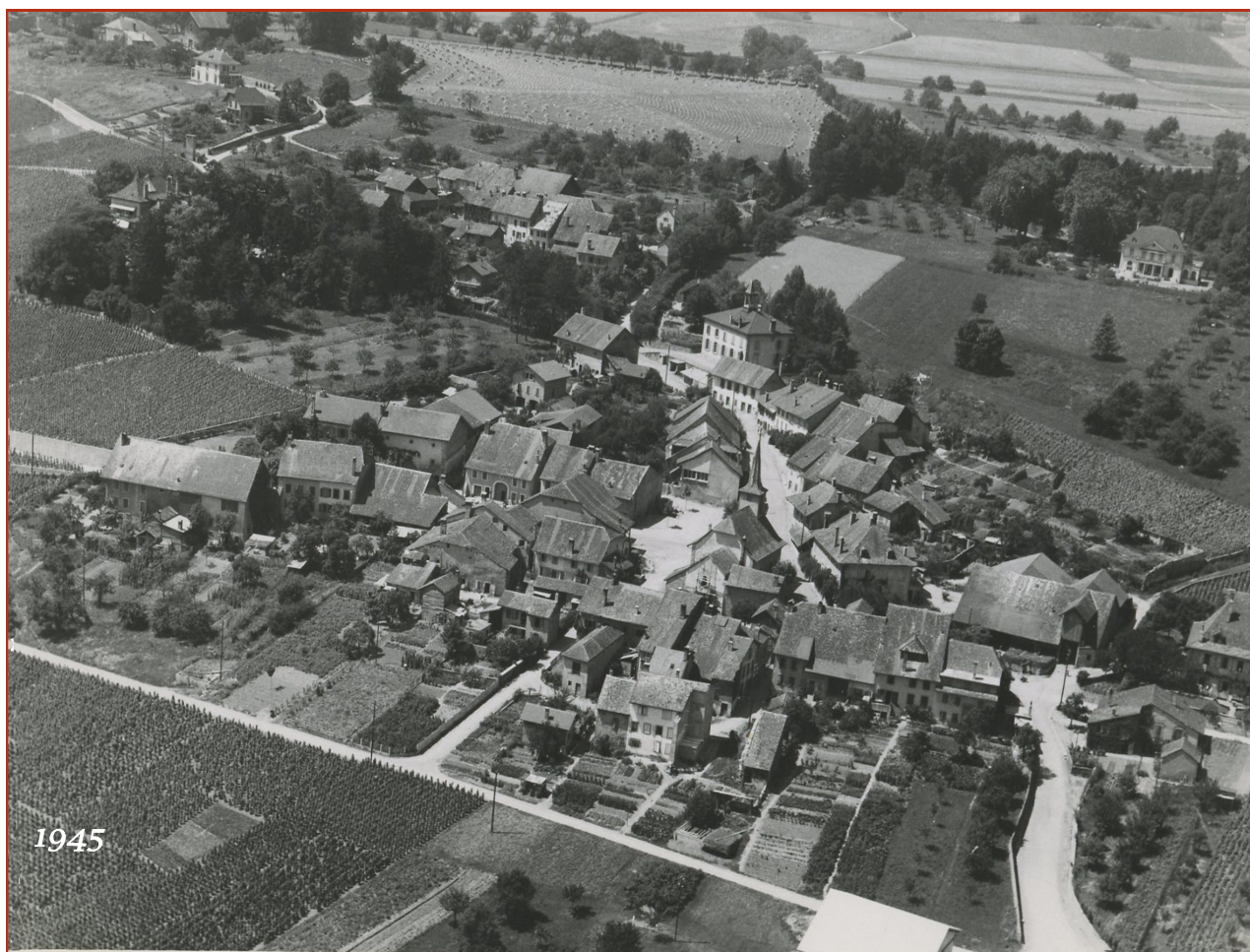
Il faut également penser à élaguer les arbres en bordure des champs ou de chemins forestiers. Il est rappelé que, pour tous les arbres et haies se trouvant entre propriétés privées, c'est le Code rural qui fait foi mais, avant tout, les rapports de bon voisinage doivent prévaloir.

Code rural, art 56 : toutes plantations d'arbres, d'arbustes et d'arbrisseaux doivent être maintenues aux hauteurs suivantes :

- a) jusqu'à la distance de deux mètres de la limite: 3 mètres (2 m. si le fonds voisin est une vigne).
- b) de deux à quatre mètres de la limite: 9 mètres (6 m. si le fonds voisin est une vigne).

La Municipalité insiste pour que ces mesures soient prises de façon régulière, afin d'éviter la prise de mesures contraignantes.

12 Lonay d'hier et d'aujourd'hui



13 Avez-vous déjà tenté la traversée du lac Léman à la nage?

C'est le défi qu'à relevé le 25 août dernier Eloïse Christe, jeune logopédiste de 26 ans, citoyenne de Lonay. Elle est partie d'Evian et a nagé jusqu'à Morges et ce ne sont pas moins de **14 kilomètres** qui séparent ces deux villes ! Elle a décidé de nager pour Zoé qui est une petite fille de 4 ans et demi qui a un sourire à croquer et une force de vie incroyable. Elle est née avec un cancer appelé « Neuroblastome » et se bat encore et toujours contre ce dernier.

« Je suis passée par bon nombre d'émotions durant les 6 heures de nage. L'impatience du départ, l'euphorie du défi, l'appréhension, le plaisir de nager, l'interrogation du bienfondé de ce que j'entreprenais. Quand le corps commence à lâcher parce qu'il a froid et que les muscles s'engourdissent, c'est la tête qui prend le relais. Et c'est en repoussant mes limites et en allant chercher dans mes dernières réserves que j'ai souvent pensé à Zoé, à son sourire et à son combat. Aller jusqu'au bout ! Parce qu'abandonner serait synonyme de défaite mais aussi parce que baisser les bras ne collait pas avec le message d'espoir que je voulais transmettre.



Puis, j'ai vu Morges au loin. Moins d'un kilomètre me séparait de la fin de la course. Mais quel kilomètre ! Un cocktail d'émotions m'envahit : fierté, fatigue, joie, reconnaissance... Là-bas, au bord, ils sont nombreux à attendre mon arrivée. À applaudir et à m'encourager ! J'y suis bientôt... Encore quelques mouvements de bras et je pourrai poser les pieds, retrouver la terre ferme. Un accueil triomphal m'attend mais je n'ai pas conscience de ce que j'ai fait. Je suis à bout de force ! Ma maman et ma petite sœur se jettent à l'eau pour me serrer dans leurs bras. Un moment fort, intense. Autant que celui qui suivra durant lequel Lana, la grande sœur de Zoé, ambassadrice de l'association, m'offrira un bouquet de fleurs, suivie par ses parents émus, touchés et reconnaissants.



6 heures d'effort !

Oui, je suis allée au bout de moi-même, oui j'ai donné de ma personne mais ce que j'ai reçu en retour vaut tout l'or du monde ».

La petite fille porte à la perfection son prénom qui, en grec, signifie "vie".

Ce petit bout de femme de quatre ans et demi a un aplomb, une force et un courage qui déroutent et étonnent les adultes. "Zoé a dit: tu sais maman, le cancer veut que je parte au ciel, mais moi je veux pas." Et malgré l'épreuve des traitements agressifs, à l'hôpital, Zoé déclare: "Quand je serai grande, je serai infirmière, je mettrai les aiguilles pour les enfants et j'aurai des talons."



Zoé

Pour faire un don à l'association Zoe4life :

ZOE4LIFE

BCV - Numéro de compte: 5319.66.91, Numéro de clearing: 767

Numéro IBAN: CH29 0076 7000 H531 9669 1

14 Un projet pionnier : Pas de retraite pour ma santé

"Pas de retraite pour ma santé" est un projet de promotion du mouvement et de l'alimentation favorables à la santé dédié aux seniors. Il est le fruit d'une collaboration entre le programme cantonal "Ça marche !", Pro Senectute VD et le service de gériatrie du CHUV. Il s'inscrit dans la politique "Vieillesse et Santé" du canton de Vaud.

La phase pilote de ce projet se déroule de 2013 à 2014 en partenariat avec les communes de Morges et Sainte-Croix



Les "Journées découvertes"

Des journées pour donner des conseils aux seniors et leur présenter les activités des associations et clubs régionaux.

Au programme :

- Conférences sur l'alimentation et l'activité physique
- Repas Fourchette Verte
- Ateliers pour tester les activités de la région
- Stands

Les "Rencontres actives"

Un accompagnement sur six mois pour (re)donner aux personnes sédentaires le goût de l'activité physique au quotidien.

Elles comprennent :

- des ateliers variés (force, équilibre, souplesse, endurance) 2 fois par semaine
- des informations sur la santé dans 6 domaines
- un carnet de forme et un suivi individualisé
- un classeur avec des conseils, des propositions d'activités dans la région et des exercices pouvant être réalisés à domicile.

Informations complémentaires sur le site Internet :

www.ca-marche.ch/senior

15 La 14ème Cantonale des Jeunesses

L'origine des Jeunesses remonte au Moyen-Age. Alors, le regroupement de jeunes hommes de la campagne non mariés permettaient de structurer les relations des célibataires des deux sexes et faire contrepoids au pouvoir des aînés en orchestrant, entre autres, de houleux tapages.

Depuis 1919, une grande partie des Jeunesses sont réunies au sein d'une fédération cantonale - la Fédération vaudoise des Jeunesses campagnardes ou FVJC, qui vise notamment à lutter contre l'exode rural.

Tous les cinq ans, les Girons organisent la fête de la « Cantonale ».



Du 17 juillet au 4 août 2013, 35 hectares ont été aménagés à l'entrée de la commune de Colombier pour recevoir, pendant 19 jours, quelques 120'000 personnes qui sont venues s'immerger dans cette grande manifestation aux proportions impressionnantes. Une dizaine d'ouvrages en bois ont été construits destinés à abriter les incontournables du genre : la tonnelle, le karaoke, le bar à vin. Un millier de m3 de copeaux de bois ont été utilisés pour former les allées.



Au programme : de la musique, du sport, des défis. Chacun y était le bienvenu, jeunes ou moins jeunes, de la ville ou des champs.



A la clôture de la cérémonie officielle, la préfète du district, Andréa Arn, craignait de chanter seule et a convoqué les syndics et représentants de communes du district pour une chorale. A la fin, tous les orateurs ont passé le cap du discours et ses spécificités avec succès.

La fête a connu une franche réussite. Bravo au comité d'organisation et aux bénévoles pour la superbe réalisation du site et bon vent aux prochaines fêtes de la Cantonale des Jeunesses!

16 La fête du Village

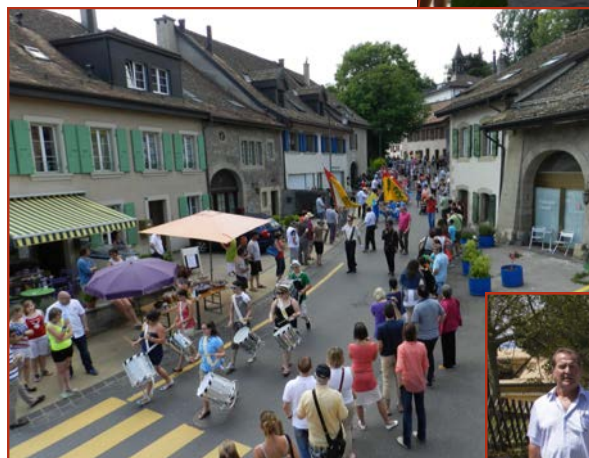


Pour qu'une Fête du Village soit réussie il faut les ingrédients suivants :

Un comité motivé - une Municipalité qui soutient l'idée - des bénévoles enthousiastes - un public présent et une météo ensoleillée. A cela on ajoute une touche de musique, beaucoup de nourriture et des animations.

Les 14 et 15 juin, tous ces éléments étaient réunis et le week-end fut une vraie réussite.

Merci encore à vous tous de votre présence et de votre participation et on espère vous retrouver dans 3 ans. Le Comité



17 La fête du Village - le cortège



De l'or et du bronze à Lucerne !

Le Forward Rowing Club Morges attendait depuis longtemps de pouvoir ramener une nouvelle fois une médaille d'or des championnats suisses. Eh bien, c'est maintenant chose faite. Nos rameuses et rameurs en ont décroché deux ainsi qu'une médaille de bronze.

Comme chaque année, le niveau des compétitions est très élevé lors des championnats suisses qui se déroulent sur le mythique lac du Rotsee à Lucerne, mais en ce dimanche 7 juillet 2013 des morgiennes et des morgiens se sont montrés les plus forts.



En effet, après s'être qualifié samedi pour la finale A, le quatre de couple minime fille (13-14 ans), composé de Florence White, Mari Mazarguil, Maena Freidl et Alexia Ferri, est monté sur la plus haute marche du podium dimanche en confirmant de manière éclatante sa supériorité dans cette discipline tout au long de la saison.

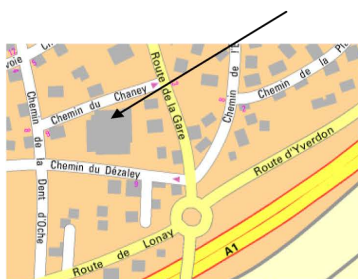
Maena Freidl de Lonay (deuxième à partir de la droite)



LUDOTHEQUE TOUJOU À ECHANDENS

VOUS INVITE À VENIR NOUS (RE)DECOUVRIR

DANS L'ABRI PC DU NOUVEAU COLLÈGE



HORAIRE :

Tous les mardis

de 15h30 à 18h00

sauf pendant les vacances scolaires

Renseignements au 077 470 54 05

ou

ludotoujou@hotmail.com

RÉOUVERTURE LE MARDI 27 AOUT

NOTRE ÉQUIPE VOUS CONSEILLE AVEC PLAISIR. LOCATION À CONDITIONS TRÈS AVANTAGEUX. VOS ENFANTS ONT LE CHOIX SANS VIDER VOTRE PORTE-MONNAIE ! BEAUCOUP DE NOUVEAUTÉS

N'OUBLIEZ PAS LE TROC (MARCHÉ AUX JOUETS) LE SAMEDI 16 NOVEMBRE PROCHAIN

LES ENFANTS VENDENT LEURS JOUETS. INSCRIPTIONS AU MAIL, TÉLÉPHONE OU À LA LUDOTHEQUE!



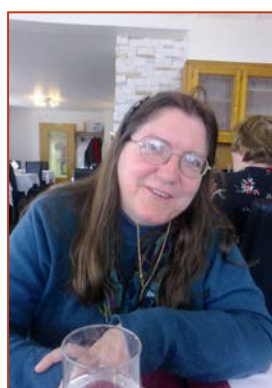
Paroisse de
Lonay-Préverenges-Vullierens

Des nouveaux visages et des rendez-vous !

Le 1^{er} septembre, lors du culte en plein air à Préverenges, Claudine Masson Neal et Ira Jaillet ont été installées dans leur fonction de pasteures au sein de la paroisse. Chacun s'est réjoui de les accueillir et Nicolas Merminod a dû se sentir le bienvenu pour son année de stage. Vous connaissez Isabelle Léchet et Corinne Mariani-Méan, alors voici les nouveaux visages de l'équipe pastorale :



Ira Jaillet
Cure de Lonay
50% KT 9-11H
50% paroissial et
répondante pour Denges



Claudine Masson Neal
Renens
50% paroissial et
répondante pour Préverenges



Nicolas Merminod
Morges
100%
pasteur stagiaire

Vous aurez certainement l'occasion de les rencontrer lors de célébrations et lors de nos activités variées. Par exemple :

Au festival de pâtes, pour les familles et pour chacun, le 28 septembre, 18h-22h, à la maison des Pressoirs, à Lonay. Comme vous, ils découvriront : des pâtes aux sauces délicieuses, des desserts au goût de reviens-y, des tresses, des cuchaules et des confitures à emporter. Une tombola aux lots généreusement offerts. Des matchs de UNO et autres jeux de même qu'un atelier récréatif.

A la fête régionale, le 29 septembre, 11h30-17h, autour du temple de Morges. Cette journée réunira tous les paroissiens de la région. Chacun pourra y partager les plaisirs de la foi au sein d'ateliers divers et choisis. Brunch et animations –pour tous âges - déboucheront sur une célébration inhabituelle, à 16h, au temple.

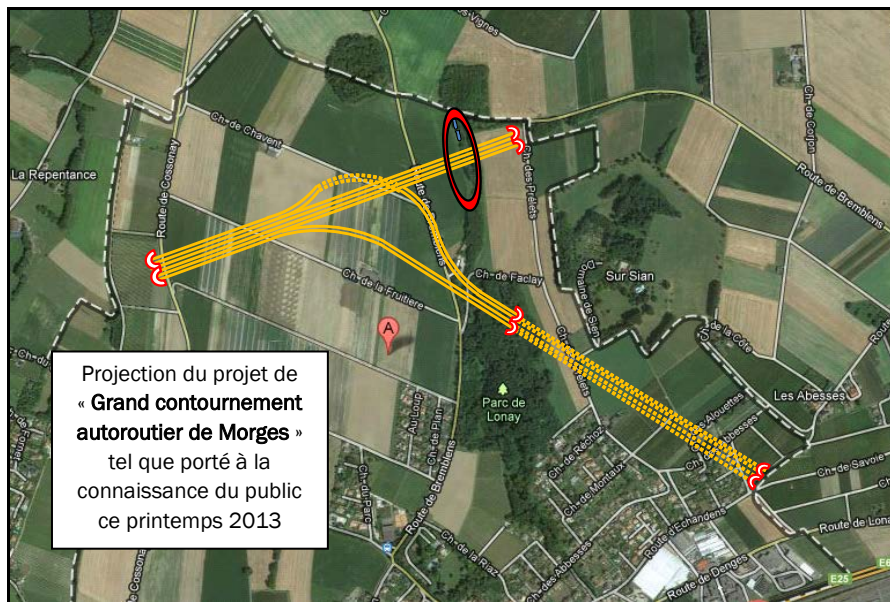
Au souper saucisses, le 9 novembre, 18h-23h, Denges. Avec vous ils pourront déguster ces saucisses - dont la réputation n'est plus à faire - lors d'une soirée animée par la Concasseuse et le chœur d'hommes l'Espérance de Bussigny, tout en faisant le concours du soir et en participant à la tombola richement achalandée. Des activités sont bien sûr prévues pour les enfants.

Le Conseil paroissial se réjouit d'entamer cette nouvelle étape de la vie paroissiale, de vous offrir des lieux de ressourcements, de rencontres, de partages et d'accueillir vos réactions afin d'exprimer, avec vous, le visage de la paroisse.

Corinne Mariani-Méan, pasteure

LONATURE

Nouvelles de la Réserve naturelle communale



Tel que présenté ci-dessus, le projet du « Grand contournement autoroutier de Morges », en l'état actuel, mérite quelques compléments d'information.

- ▲ D'une part l'axe principal sur le tracé entre les vallons du Boiron à l'ouest de Morges et celui de la Venoge à Bussigny, condamnerait une grande partie de la réserve naturelle du Bomelet à Lonay. Rappelons-nous que cette réserve, créée en 1976, a constitué le premier biotope avec étang d'importance constitué dans l'ouest lausannois depuis la construction de l'autoroute N1 fin des années 50.
- ▲ D'autre part, la fameuse « piqûre » en direction de la jonction près de la gare de Denges-Echandens sacrifierait une partie du Bois de Faclay, havre de tranquillité et de détente ainsi que ses Parcours Vita et Didactique à disposition de chacun.

Aussi, afin de défendre les intérêts légitimes de ces zones et leurs acquis, quelques membres du Groupe de gestion de la Réserve naturelle du Bomelet et de « Lonature » proposent de constituer

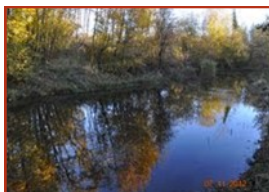
l' **A.B.B.L**

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU BOMELET ET LA PROMOTION DE LA BIODIVERSITÉ À LONAY

Rejoignez-nous si vous êtes intéressé par la protection de la nature et par le futur de nos zones de biodiversité. **Votre avis compte, tout autant que les sites naturels que nous défendrons.**

**Rendez-vous le mardi 8 octobre 2013 à 20h00
au Centre Paroissial de Lonay pour notre assemblée constitutive**

Pour tous renseignements:



Jean-Paul GOY
Chemin des Vignes 19
1027 Lonay
021 801 14 60

Jean OBERHAENSLI
Chemin Neuf 51
1028 Préverenges
021 801 62 31

jean-paul.goy@urbanet.ch j.oberhaensli@bluewin.ch





Société de gym de Lonay

La gym de Lonay est ouverte à tous, des tout petits aux tout grands, des grands sportifs aux un peu moins, femmes et hommes séparément ou ensemble, bref une société de gym avec pour objectif de se dépenser entre amis et se faire du bien dans la bonne humeur.

Pour garder la forme, bouger ou vous détendre, n'hésitez pas à rejoindre un de nos groupes :

- **Parents-enfants** (dès 2½ ans) - jeudi 10h25-11h10 - Activités gymniques
- **Petits gymnastes** (4-8 ans) - vendredi 16h15-17h30 - Activités gymniques
- **Groupe Jeunesse mixte** (7-14 ans) - mardi 18h30-20h - Jeux, activités gymniques
- **Groupe Agrès** (5-16 ans) - mardi et vendredi 18h-20h - Agrès, concours individuel
- **Groupe Féminine** (dès 18 ans) - jeudi 20h15-21h30 - Pilates
- **Groupe Actifs** (dès 16 ans, mixte) - mardi et vendredi 20h-22h : Condition physique, agrès, concours de section, volley (1 vendredi par mois)
- **Groupe Gym-hommes** - lundi 20h15-22h - Endurance, souplesse, volley, jeux.

Pour plus de renseignements sur les contacts, les horaires, les activités et les événements, consultez notre site Web:

www.gymlonay.ch



Groupe des Actifs, Fête Fédérale à Bienne 2013

Un centième anniversaire !



Beat von Glutz-Ruchti

né le 8 août 1913

chemin des Vignes 14

Il est né à Berne, le troisième d'une famille de 5 enfants.

Docteur en droit, il a beaucoup voyagé, il est même devenu citoyen d'honneur de la ville d'Athènes. Il a ensuite créé une entreprise d'aluminium dans la région de Zürich.

Il est arrivé à la Gracieuse il y a environ 18 ans, il dit lui-même qu'il est le plus ancien des pensionnaires. Il est très entouré par sa famille et c'est beaucoup de bonheur.

Monsieur von Glutz se plaît énormément à la Gracieuse. « On devient âgé ici », on est bien nourri, très bien soigné, le personnel est très attentif et nous apporte la joie de vivre.

Il dit : tous les jours, je bois du thé le matin, une demi-bouteille de vin rouge avec le repas du soir puis je lis la « Neu Zürcher Zeitung ». Je lis beaucoup et toutes sortes de lectures.

Monsieur von Glutz nous a raconté avec passion quelques épisodes de son parcours de vie autour d'un verre de vin vaudois... tous nos vœux et santé!



De gauche à droite : Mme Irène Agassiz, municipale, M. Philippe Guillemain syndic, Mme Andréa Arn préfète, M. Beat von Glutz et Mme Corinne Méan-Mariani pasteure.

90 ans fêtés par la Municipalité



Jean De Backer

né le 22 mars 1923

chemin des Vignes 14

entouré de Mme Irène Agassiz,
Madame la pasteure et le Syndic.



Clarinda Ali

née le 19 mai 1923

chemin des Vignes 14

prend la pose auprès de M. Guillemin,
Mme la pasteure et sa belle-fille.

Hélène Muller

née le 12 août 1923

chemin de Franey 3

en EMS à la Veillée à Senarclens à
côté du syndic et devant ses enfants
et petits-enfants.



Ont également fêtés leur 90ème anniversaire :

Beatrix De Toulouse Lautrec , née le 18 avril 1923, chemin des Vignes 14

Betty Etienne, née le 6 mai 1923, chemin des Vignes 14

Berthe Stähelin, née le 12 juin 1923, chemin des Vignes 14





Infos en bref...

Prochaines séances du Conseil communal :

mardi 29 octobre 2013 & mardi 10 décembre 2013
Ces séances sont publiques.



COMMISSION
CULTURELLE
LONAY

Maison des Pressoirs

Swiss Yerba Buena Creole Rice Jazz Band
Vendredi 20 septembre 2013 à 20h30

Portes à 19h30, bar, petite restauration

Dans le cadre de son programme annuel, la Commission Culturelle a le plaisir d'accueillir le vendredi 20 septembre le "Swiss Yerba Buena Creole Rice Jazz Band" un nom compliqué pour un jazz simple. Le jazz des origines joué par une équipe d'amateurs passionnés. 10 musiciens qui vont vous faire partager leur passion avec cœur et enthousiasme.

Un événement à ne pas rater.

Entrée 20.- fr renseignements et réservation au 078 864 79 15

Prochain journal

Parution décembre 2013

Rédaction :

Administration communale

Chantal Senerchia

021 804 74 72

controle@lonay.ch

